

Mise à jour pour les abonnés SEDAR®

Le 16 mai 2016

Mise à jour des codes (version 008.055.001)

Une mise à jour des codes SEDAR est prévue pour le mardi 24 mai 2016.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour des codes dès que possible le 24 mai 2016 en suivant les instructions suivantes :

1. Lancez le logiciel SEDAR.
2. Sélectionnez le menu Fichier.
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Avec cette mise à jour des codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.055.001. Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à l'utilisation de vos fonctions d'affaires.

Une fois la mise à jour des codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives ci-dessous afin de procéder à la mise à jour des codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran.
2. Sélectionnez le menu Programmes.
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour des codes.

Dossier dont l'état est TMP

Si vous avez récupéré la mise à jour de codes du 4 avril 2016 (version 008.055.000), la mise à jour de codes du 24 mai 2016 ne supprimera PAS les dossiers sauvegardés mais non soumis (TMP dans votre fenêtre de Gestion des dossiers).

Résumé des modifications relatives à la mise à jour des codes

Documents relatifs aux placements et d'information sur le marché dispensé au moyen de SEDAR

À compter du 24 mai 2016, certains documents relatifs aux placements et d'information sur le marché dispensé devront être déposés au moyen de SEDAR plutôt qu'en format papier, à l'exception des documents déposés par certains émetteurs étrangers. Cette obligation s'appliquera dans l'ensemble des territoires canadiens, hormis la Colombie-Britannique et l'Ontario (les autorités participantes).

Les documents relatifs au marché dispensé peuvent être déposés de façon volontaire au moyen de SEDAR jusqu'au vendredi 20 mai 2016. Les documents ainsi déposés n'ont pas à l'être en format papier.

Pour de plus amples renseignements, concernant les documents relatifs au marché dispensé devant être déposés au moyen de SEDAR, veuillez consulter l'avis multilatéral 13-323 du personnel des ACVM [Foire aux questions sur le dépôt de documents relatifs aux placements et d'information sur le marché dispensé au moyen de SEDAR.](#)

Droits SEDAR

Des droits de 25\$ seront exigibles pour le dépôt de chaque déclaration de placement avec dispense utilisant les types de dossiers «*Déclaration de placement avec dispense (Règlement 45-106)*» ou «*Financ. particip. entrepr. démarrage – Décl. placement avec disp. (Form 5)*», comme prévu au le Règlement 13-102.

SEDAR.com

À propos de SEDAR

À compter du mardi 24 mai 2016, l'information suivante sera disponible:

- [Créer une Déclaration de placement avec dispense \(Règlement 45-106\)](#) guide de référence rapide
- [Droits relatifs au système de SEDAR](#)

Foire aux questions SEDAR

Un lien sera ajouté pour l'Avis multilatéral 13-323 du personnel des ACVM [Foire aux questions sur le dépôt de documents relatifs aux placements et d'information sur le marché dispensé au moyen de SEDAR.](#)

Changements à venir

Support de SEDAR avec les systèmes d'exploitation Windows 8.1 et Windows 10

CGI et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières procèdent présentement à l'essai des versions 32-bits et 64-bits de Windows 8.1 et Windows 10. Ces nouveaux systèmes d'exploitation, ainsi que leurs guides d'installation, seront disponibles à compter du 4 juillet 2016.

Les instructions sur la façon de récupérer le nouveau guide d'installation SEDAR, à partir de SEDAR.com, seront fournies dans la mise à jour des abonnés du 27 juin 2016. Voici la liste de configuration matérielle et logicielle requise :

Configuration matérielle requise

Afin d'être en mesure d'installer SEDAR sur un ordinateur utilisant les systèmes d'exploitation Windows 8.1 et Windows 10, vous aurez besoin du matériel suivant :

- Processeur : 1 gigahertz (GHz) ou un processeur plus rapide
- Mémoire vive (RAM) : 2 gigaoctets (Go) pour le 32-bits et le 64-bits
- Espace sur le disque dur : 16 Go (32-bits) ou 20 Go(64-bits)
- Carte graphique : Prise en charge des graphiques Microsoft DirectX 9 avec pilote WDDM 1.0

Configuration logicielle requise

Afin d'être en mesure d'installer SEDAR sur un ordinateur utilisant Windows 8.1 et Windows 10, vous aurez besoin d'un des systèmes d'exploitation suivants :

- Microsoft Window 8.1 (32 ou 64-bits)
- Microsoft Window 10 (32 ou 64-bits)
- Adobe Acrobat ou un autre logiciel étant capable de produire des documents en format de document portable (PDF)

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM au 1-800-219-5381 ou au sedar@csa-acvm.ca.